



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2026/01

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Dominique FLEURET, Pascale SEVERIN, Laure THOYER, David VINCENT
Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

en exercice : 8
présents : 8
votants : 8

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. David VINCENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Dates :

de convocation : 20/02/2026
d'affichage : 20/02/2026

Objet : COMPTE DE GESTION 2025

Monsieur le président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le comité syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, l'ensemble des écritures de l'exercice, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états annexes,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les écritures réelles et d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2025. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	8	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

David VINCENT

Le président,

Denis PHILIPPE

Résultats budgétaires de l'exercice

51300 - SIVU GRANGE-L EVEQUE

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 639,72	121 839,84	137 479,56
Titres de recette émis (b)	9 991,82	92 896,89	102 888,71
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 991,82	92 896,89	102 888,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 639,72	121 839,84	137 479,56
Mandats émis (f)	8 689,21	96 947,67	105 636,88
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	8 689,21	96 947,67	105 636,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 302,61		
(h - d) Déficit		4 050,78	2 748,17

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

51300 - SIVU GRANGE-L EVEQUE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	6 239,72		1 302,61		7 542,33
Fonctionnement	30 554,84	1 500,00	-4 050,78		25 004,06
TOTAL I	36 794,56	1 500,00	-2 748,17		32 546,39
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	36 794,56	1 500,00	-2 748,17		32 546,39